

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes LAMAZERE, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à M. BOUNINE), M. ARENAS (pouvoir à Mme DE MORO), Mmes FOURQUET (pouvoir à M. DESPLAT), BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), M. COSTEDOAT (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE)

Secrétaire de séance : Mme LAMAZERE

**23 – 40 - FÊTES D'ORTHEZ 2023 - COMMERCIALISATION D'OBJETS PROMOTIONNELS –
CONVENTION DE DÉPÔT VENTE**

Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :

Dans le cadre de l'organisation des fêtes d'Orthez, la commune souhaite commercialiser des objets promotionnels : foulards, affiches des fêtes et affiches de la journée taurine.

La commercialisation sera gérée en partie en régie directe et en partie par des points de vente qui appliqueront une commission de 20 % sur chaque objet publicitaire vendu.

Les dépositaires disposeront d'un stock d'objets promotionnels : foulards, affiches des fêtes et affiches de la journée taurine qui pourront être commercialisés à compter du 3 juillet 2023. Un réapprovisionnement sera possible. Un état des stocks sera effectué à cette issue.

Il convient de déterminer les tarifs de cette commercialisation pour l'année 2023 :

LIBELLE TARIFS	TARIF HT 2023	TARIF TTC 2023
Foulard	4,17 €	5,00 €
Affiche fêtes 2023	2,50 €	3,00 €
Affiche corrida 2023	2,50 €	3,00 €
Affiche fête + corrida 2023	4,17 €	5,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve les tarifs ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de dépôt vente.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 avril 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**

Publiée le

